



MAURIENNE GENEALOGIE

10 rue du Bourneau 73300 VILLARGONDRAN ☎ 04 79 59 80 83 e-mail joduc@nwc.fr

Affiliée à la
Fédération Française de Généalogie



Une société loi 1901 créée en octobre 1996, « **qui a pour objet de rassembler toutes les personnes qui s'intéressent à des titres divers à la généalogie, et tout ce qui s'y rattache** » .

une association qui regroupe des sociétaires de la vallée de la Maurienne, mais aussi de nombreux adhérents situés dans toute la France qui, pour la plus part font des recherches généalogiques sur leurs ancêtres originaires de Maurienne.



⇒ aider et conseiller les débutants.

⇒ permettre à tous les adhérents de communiquer ou d'obtenir des renseignements par échange de courrier, de téléphone ou e-mail.



⇒ deux réunions mensuelles

- 1er lundi du mois: généalogie

- 3ème lundi du mois: réunion à thème, préparée et présentée par un sociétaire

⇒ mise à disposition de livres en rapport avec la généalogie et revues généalogiques.

⇒ participation Archives Départementales de Savoie à la transcription des microfilms sur C.D.

⇒ éditons mensuelle d'une feuille d'informations «Maurienne Généalogie Infos »

⇒ échange de connaissances sur l'utilisation des logiciels de généalogie.

⇒ une équipe travaille sur la transcription de la gabelle du sel de 1561 de toute la Maurienne

⇒ mise à jour d'une liste patronymique commune

⇒ mise à disposition des sociétaires des CDROM de l'Etat Civil de la Maurienne (actuellement, canton de Modane, St Michel, St Jean de Maurienne et La chambre. La location 70 f; s'ac compagne d'une caution de 30 f. plus 10 f. de frais de port pour les envois

⇒ mise à disposition d'un petit lexique contenant des exemples, des modèles d'actes de Baptêmes, Mariages, Décès traduits du latin.



⇒ la création d'un site " internet »

⇒ mettre en commun dans une base de donnée les dépouillements effectués dans les villages Mauriennais.

⇒ édition d'un recueil sur le dépouillement de la gabelle du sel (1561) de toute la Maurienne. et de l'étymologie des noms mauriennais.



⇒ cotisation annuelle de 80 f.

⇒ nous fournir une liste éclair ou patronymique des ascendants que vous étudiez.

⇒ les dépouillements que vous avez effectués et que vous désirez mettre à disposition des sociétaires, nous préciser vos conditions.

⇒ bibliographie: Les sociétaires sont invités à nous fournir la liste des livres ou revues qu'ils pourraient mettre à disposition ou laisser consulter par les membres du club

⇒ liste patronymique: un modèle d'imprimé ou disquette (sur excel) peut vous être envoyé sur simple demande.

⇒ nous faire connaître vos projets, afin de mettre en relations les sociétaires travaillant sur un même sujet, qu'il soit généalogique, historique ou autres..